

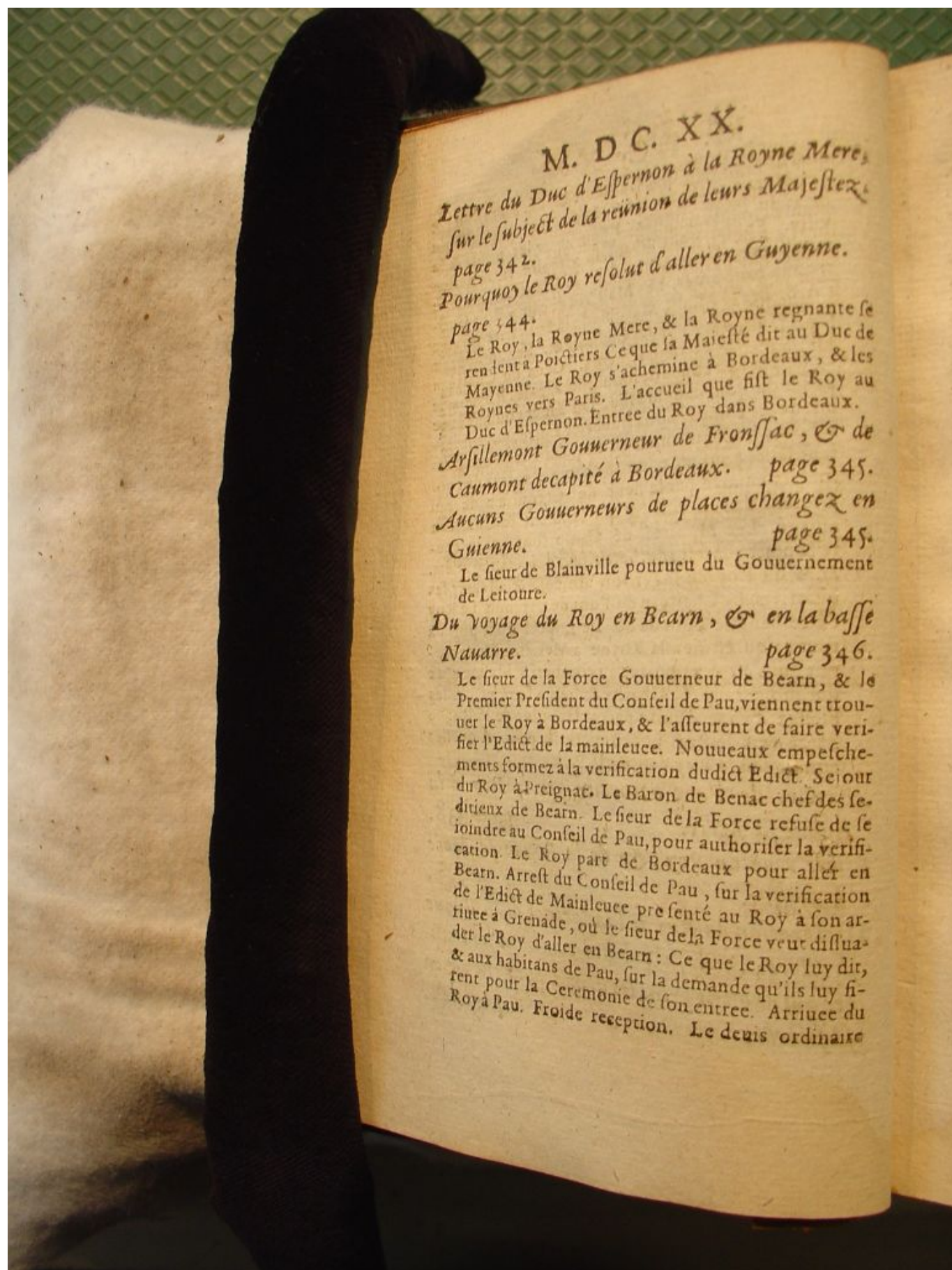
M. DC. XX.

charge. La Prade tué. Guittault blessé. Nereftan, & des Marais bleffez à mort. Les retranchements du bout du Pont gaignez. Et en suite les ponts & la ville. Soldat poursuivant la victoire entré peflemelle avec les ennemis dans le Chasteau, où il se trouua prisonnier. Les Maistres de camp Bois Guerin, & Brezé Maillé Marquis de la Fosseliere pris sur le Pont, avec plusieurs Capitaines. Sept drapeaux pris dans les retranchements. Ceux du Chasteau empeschent à coups de mousquetades les Royaux de passer du Pont dans la ville. Du Thier voulant avec 20. de ses compagnons trauffer Loire, pour se ieter dans le Chasteau, en est empesché & en combattant laissé pour mort sur le champ. Renfort de 300. soldats enuoyé par le sieur de Crequi à ceux qui estoient dans la ville, & qui tenoient le Chasteau assiégué. Les Maistres de Camp font garde toute la nuit à la teste des bataillons de leurs regiméts. Soins du Roy de loger son armée, & asseurer les quartiers. Le Chasteau du Pont de Sé rendu. Le Roy entre dans le Pont de Sé. Le respect qu'il porta à tout ce qui estoit à la Royne la Mere: loué ses ennemis qui s'estoient portez au combat: & blasme ceux qui auoient fuy: Sa Charité & soin à faire penser les bleffez d'un & d'autre party. Deputez de la Royne Mere vers le Roy pour traicter la paix. A quelles conditions le Roy desiroit la Paix.

Articles de Paix accordez par le Roy à la Royne sa Mere. page 338.

Entreueue du Roy, & de la Royne sa Mere à Brissac. page 340.

Declaration du Roy de l'innocence de la Royne sa Mere; & de sa Volonté touchant les Princes qui auoient prins les armes pour elle & en sa faueur. page 342.



M. D C. XX.
Lettre du Duc d'Espèrnon à la Royne Mere,
sur le subject de la réunion de leurs Majestez.
page 342.

Pourquoy le Roy resolut d'aller en Guyenne.
page 344.

Le Roy, la Royne Mere, & la Royne regnante se
rendent à Poitiers Ce que la Maiesié dit au Duc de
Mayenne. Le Roy s'achemine à Bordeaux, & les
Roynes vers Paris. L'accueil que fist le Roy au
Duc d'Espèrnon. Entree du Roy dans Bordeaux.
Arsillemont Gouverneur de Fronsac, & de
Caumont decapité à Bordeaux. page 345.

Aucuns Gouverneurs de places changez en
Guyenne. page 345.

Le sieur de Blainville pourueu du Gouvernement
de Leitoure.

Du voyage du Roy en Bearn, & en la basse
Nauarre. page 346.

Le sieur de la Force Gouverneur de Bearn, & le
Premier President du Conseil de Pau, viennent trou-
uer le Roy à Bordeaux, & l'asseurent de faire veri-
fier l'Edict de la mainleuee. Nouveaux empesche-
ments formez à la verification dudit Edict. Sejour
du Roy à Preignac. Le Baron de Benac chef des se-
ditions de Bearn. Le sieur de la Force refuse de se
joindre au Conseil de Pau, pour autoriser la veri-
fication. Le Roy part de Bordeaux pour aller en
Bearn. Arrest du Conseil de Pau, sur la verification
de l'Edict de Mainleuee présenté au Roy à son ar-
riuee à Grenade, où le sieur de la Force veut dissua-
der le Roy d'aller en Bearn: Ce que le Roy luy dit,
& aux habitans de Pau, sur la demande qu'ils luy fi-
rent pour la Ceremonie de son entree. Arriuee du
Roy à Pau. Froide reception. Le deuis ordinaire

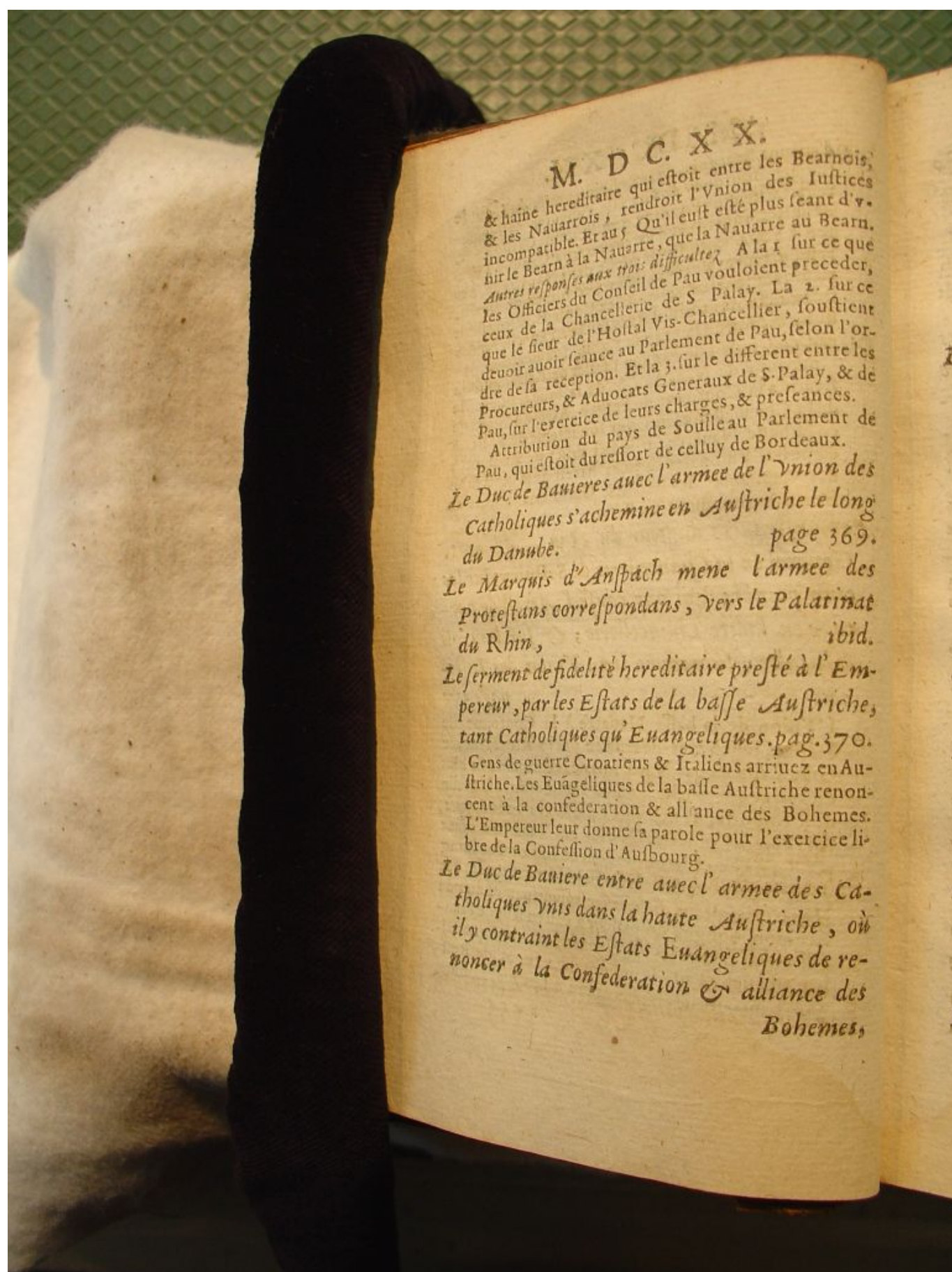
M. DC. XX.

d'aucuns Bearnois de la Religion pretendue, fut le subiect pourquoy le Roy alla s'asseurer de Nauarreux. Le sieur de Poyanne, gentilhomme Catholique, estably Gouverneur dans Nauarreux. Canons. Thre. for. Le Roy faict dire la Messe dans Nauarreux. Arrest en faueur des Euesques, & Abbez de Bearn, pour leur entree & seance ez Conseils. Procession solennelle des Catholiques faicte à Pau à la reprise de possession de la grande Eglise. Predication. Arrest du Conseil de Pau sur l'Edict de Reunion de la Couronne de Nauarre, & de la souveraineté de Bearn à la Couronne de France. Arrest de partage de la Chancellerie ou Cour souveraine de S. Palay en la basse Nauarre sur ledict Edict de Reunion à cause de l'Vnion des Iustices. Arrest de la suppression des Capitaines des Persans. Garnisons laissées en Bearn. Retour du Roy à Paris.

Remonstrances du sieur du Hau, Aduocat. General en la Chancellerie de S. Palay, sur les cinq poincts qui ont causé l'Arrest de partage en ladite Chancellerie, & sur les trois difficultez suruenues sur l'Vnion des Iustices.

page 357

L'Vnion de la basse Nauarre à la Couronne de France, iugée tres-necessaire par le Roy Henry le Grand. Aucun bas Nauarrois ne se formalise de l'Edict en ce qui touche l'Vnion des Courônes laquelle doit emporter de necessité celle des Iustices. *Resposse.* Au 1. poinct obiecté. Que les bas Nauarrois allant plaider à Pau, ce seroit les tirer en Iustice trop loing de leurs maisons & de leurs pays. Au 2. Que les bas Nauarrois estans Basques estoient par l'Edict de Reunion obligés de plaider à Pau en langue Francoise. Au 3. Que les bas Nauarrois Catholiques allant plaider à Pau, le nombre des Iuges de Religion contraire seroit plus grand. Au 4. Que l'inimitié



M. DC. XX.

Bohemes, & de prester le serment de fidelité à l'Empereur.

P. 373

Deffaicte de soldats & paysans Euangeliques. Hagen & Starnberg rendus à composition. Le Duc de Saxe de Lauvenbourg tué par les paysans. Submission des Estats Euangeliques de la haute Autriche. Lints rendu. Deux monstres nez en Transilvanie, & en Hongrie.

Diette generale des Hongrois tenue à Neusel, ou Neusol.

page 375

Les propositions que le Prince Bethlem y presentapour y estre deliberees : Qu'il ne falloit plus parler de paix avec l'Empereur, mais aduifer aux moyens de commencer à continuer la guerre. Ambassadeurs de Roys, Princes & Republiques en ceste Assemblee. La guerre resoluë & arrestee à la fin de la Trefue. Que Bethlem Gabor seroit couronné Roy de Hongrie à Presbourg, dans le mois d'Octobre. Les principaux Seigneurs Catholiques s'y opposent, & demeurent fermes au party de l'Empereur.

Armee des Bohemes.

page 379

Les Bohemes croyët pouuoir resister contre l'Empereur, si l'Esleeteur de Saxe demeueroit neutre.

Ban Imperial contre les Bohemes commis à l'Esleeteur de Saxe pour l'executer.

pag. 380

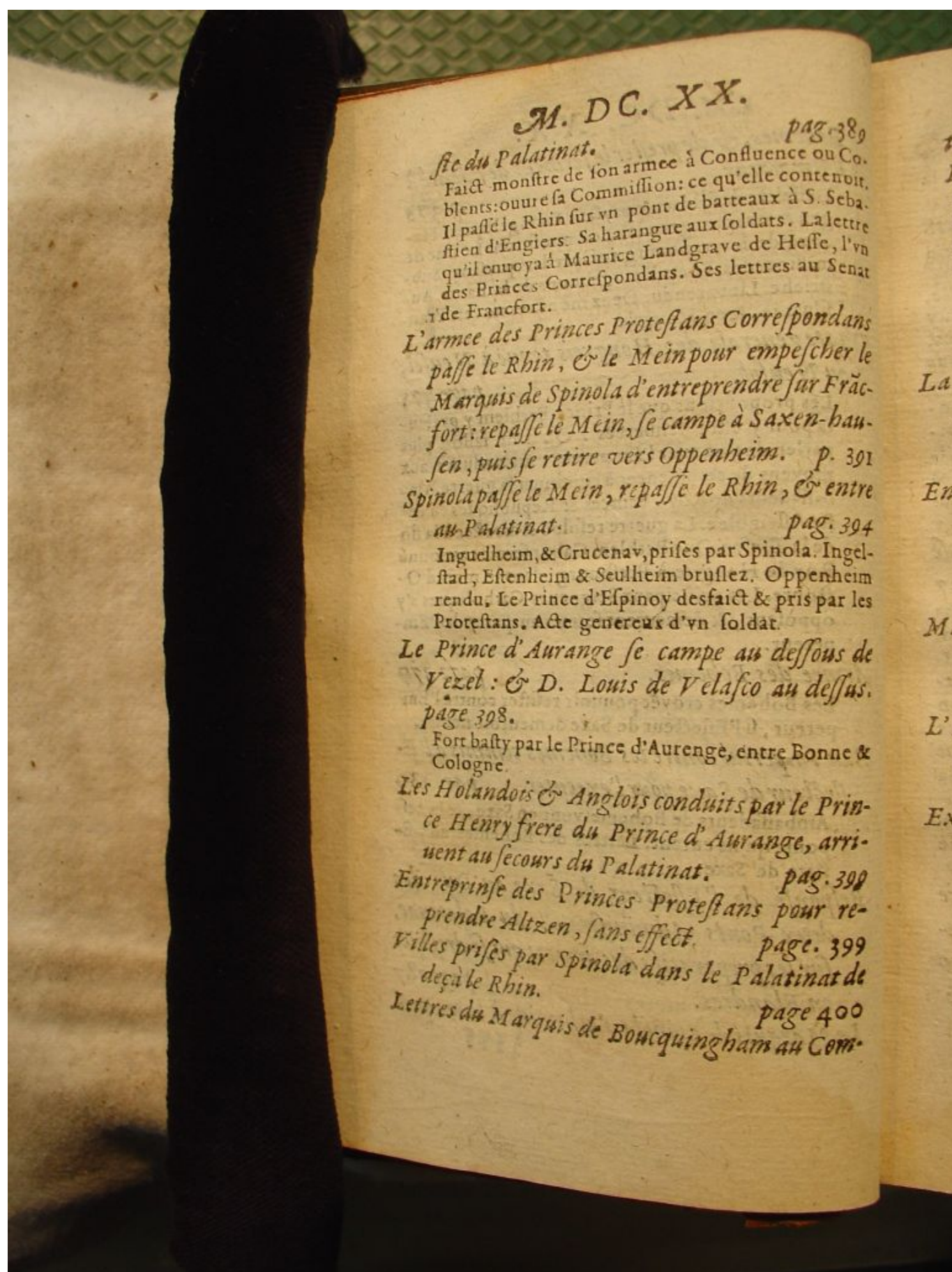
Ambassadeurs de Boheme vont en Saxe, & la response qu'ils eurent. Lettres des Bohemes aux Estats de Saxe.

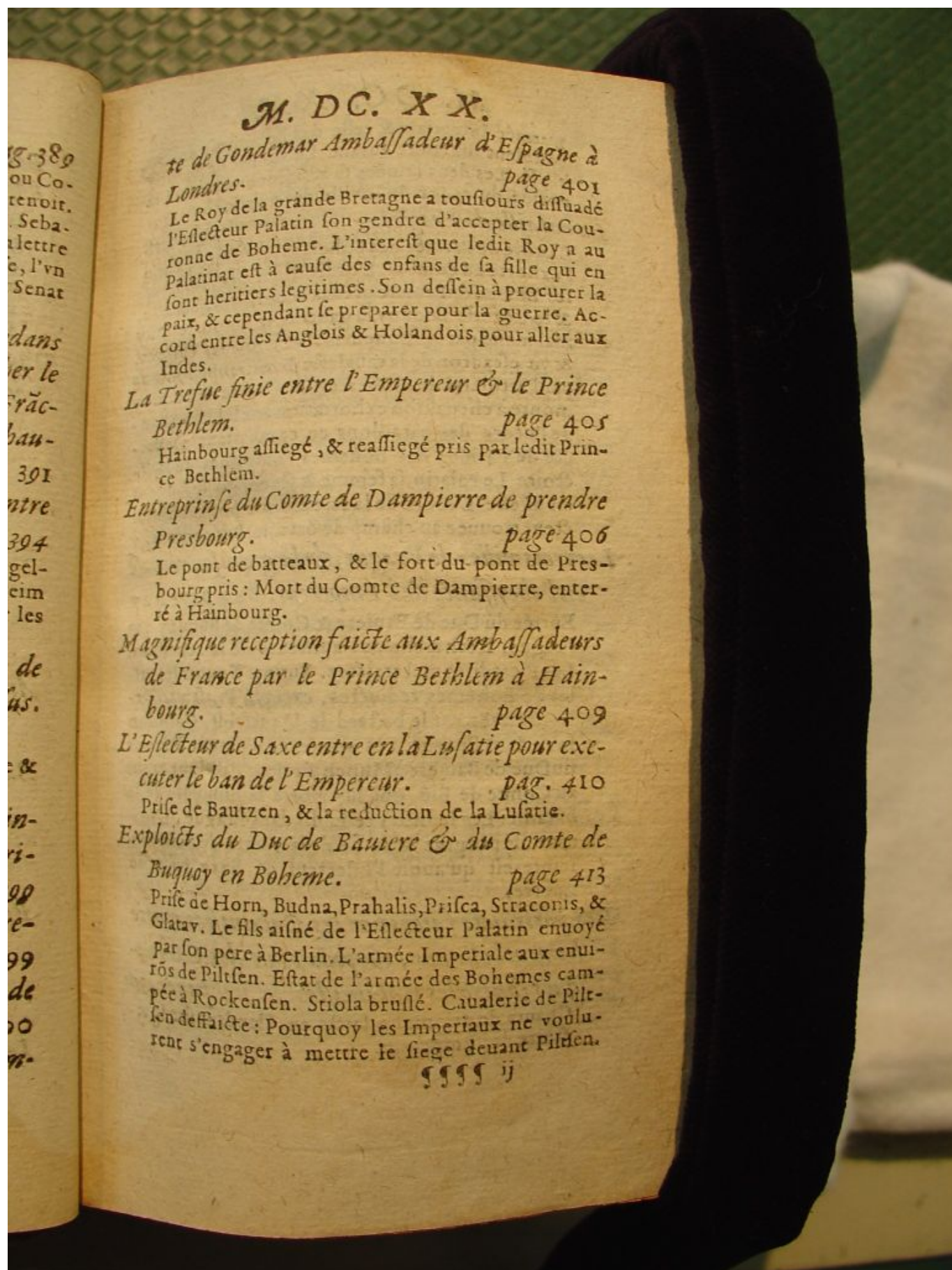
Response de l'Esleeteur de Saxe au Duc des deux Ponts Administrateur du Palatinat, sur les preparatifs des armees qui se dressoiët en Flandres.

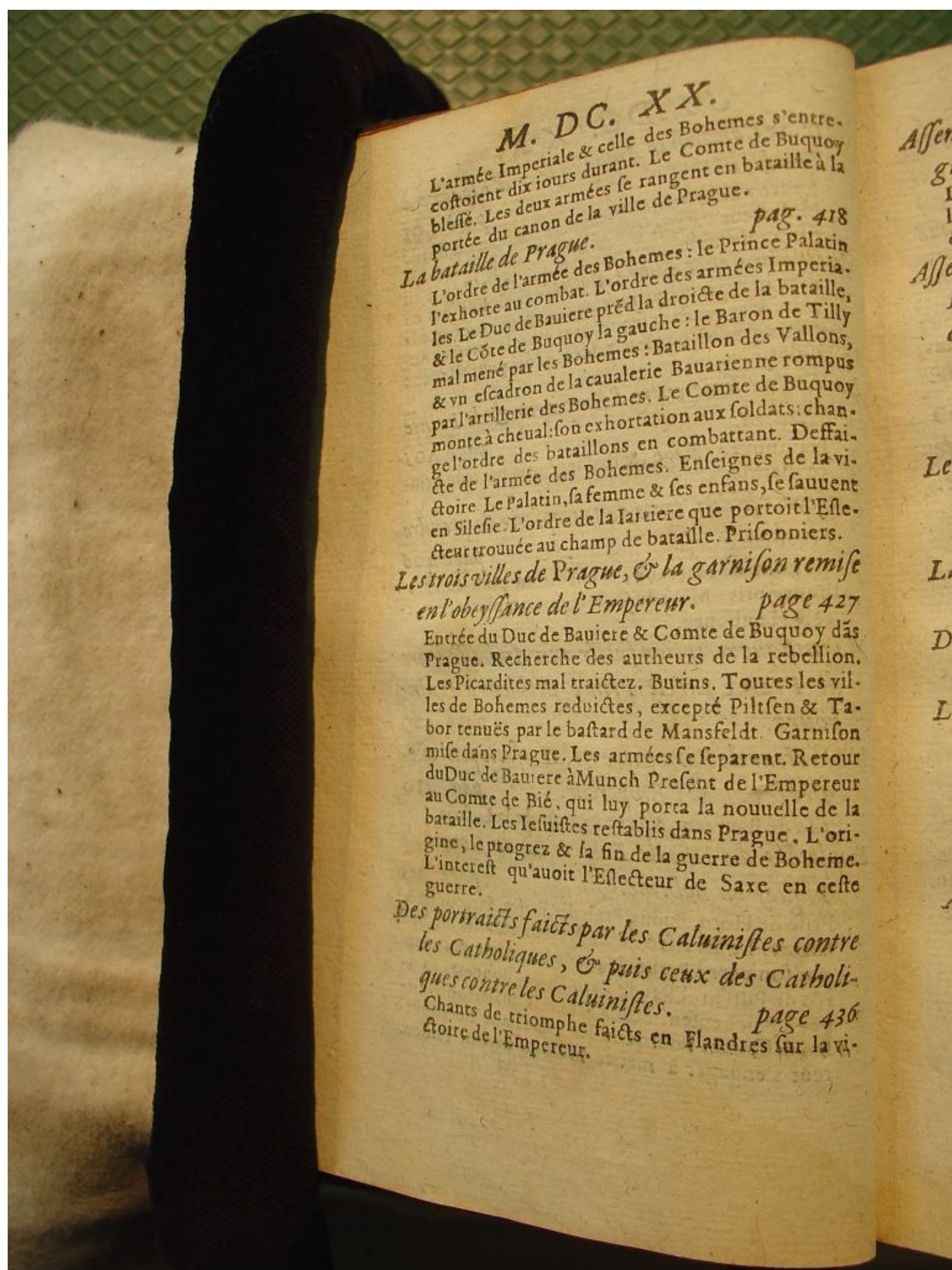
page 387

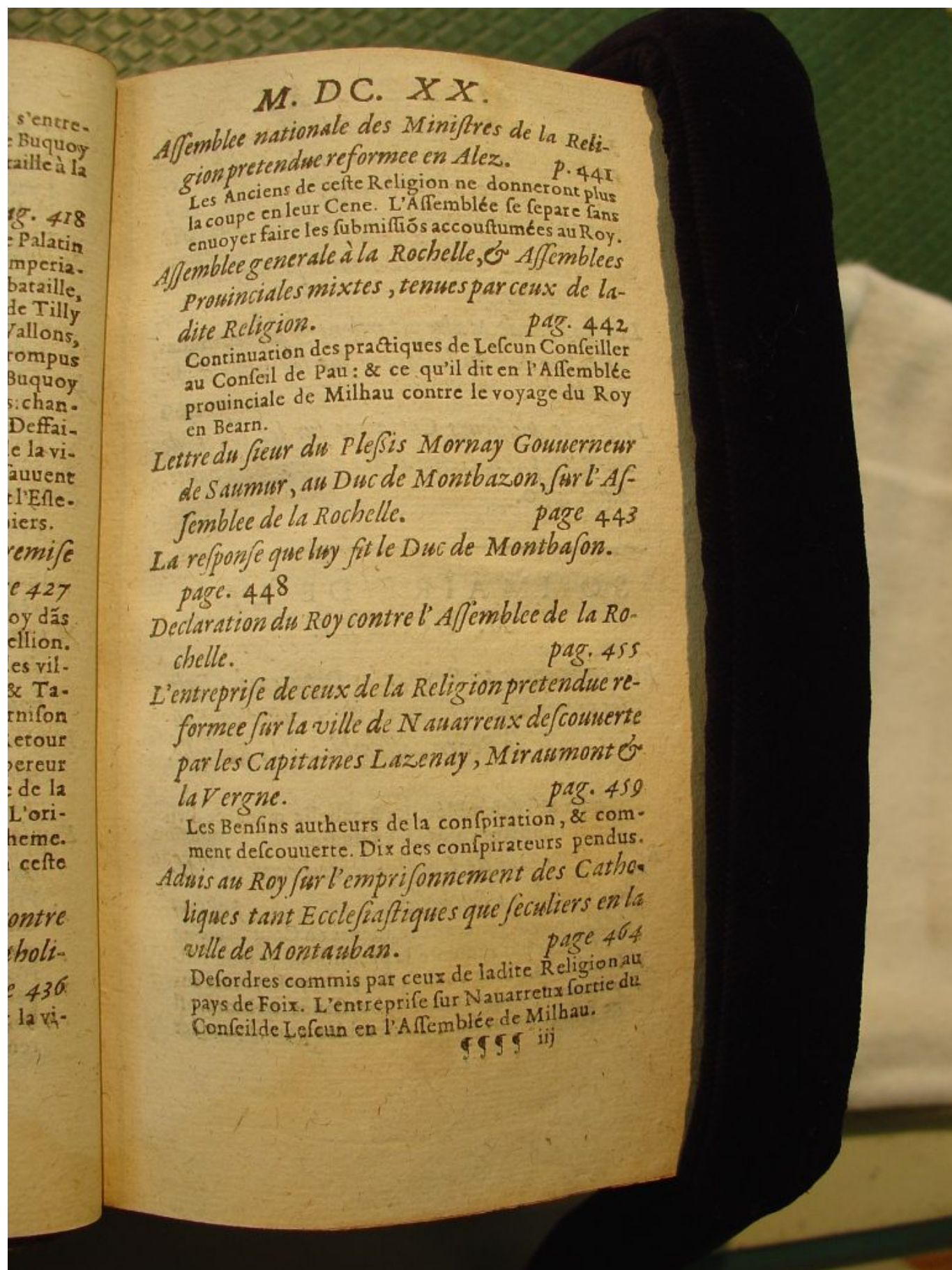
Le Marquis de Spinola s'achemine à la conqu-

¶¶¶¶









M. DC. XX.

Assemblée nationale des Ministres de la Religion pretendue reformee en Alez. p. 441

Les Anciens de ceste Religion ne donneront plus la coupe en leur Cene. L'Assemblée se separe sans enuoyer faire les submissiōs accoustumées au Roy.

Assemblée generale à la Rochelle, & Assemblies Prouvinciales mixtes, tenues par ceux de ladite Religion. pag. 442

Continuation des pratiques de Lescun Conseiller au Conseil de Pau : & ce qu'il dit en l'Assemblée prouvinciale de Milhau contre le voyage du Roy en Bearn.

Lettre du sieur du Plessis Mornay Gouverneur de Saumur, au Duc de Montbazon, sur l'Assemblée de la Rochelle. page 443

La responce que luy fit le Duc de Montbazon. page. 448

Declaration du Roy contre l'Assemblée de la Rochelle. pag. 455

L'entreprise de ceux de la Religion pretendue reformee sur la ville de Nauarrenx descouuerte par les Capitaines Lazenay, Miraumont & la Vergne. pag. 459

Les Bensins auteurs de la conspiration, & comment descouuerte. Dix des conspirateurs pendus.

Aduis au Roy sur l'emprisonnement des Catholiques tant Ecclesiastiques que seculiers en la ville de Montauban. page 464

Desordres commis par ceux de ladite Religion au pays de Foix. L'entreprise sur Nauarrenx sortie du Conseil de Lescun en l'Assemblée de Milhau.

§§§§ iij



M. DC. XXI.

Le Roy visite les frontieres de la Picardie. p. 467

Le Marechal de Cadenet Ambassadeur ex. traordinaire en Angleterre. page 467

Est à son retour en France receu en Parlement Duc de Chaune & Pair de France.

Manfredonia ville de la Pouille prise & bruslee par les Turcs. page 469

Les Galeres de Malte petardent & pillent le Castel Tormese en la Moree sur les costes d'Arcadie. page 469

Prises de plusieurs Corsaires sur les costes de Barbarie par le General des galeres de France. page 470.

SOMMAIRE DE L'AN

M. DC. XXI.

Remonstrances au Roy par les Deputez des Eglises pretendues reformees de France & Souveraineté de Bearn, assemblez à la Rochelle. page 2.

Causes de l'Assemblée. La Rochelle menacée d'un siege. Plaintes contre les Iesuites.

Responſe du Duc de Lesdiguières à ceux de l'Assemblée de la Rochelle. page 13

Les Deputez generaux residents en Cour deuoient demander par requeste la permission de tenir l'Assemblée. Le Roy vouloit faire obeyr Leytoure auparavant que demander l'obeyſſance en Bearn. Il ne falloit point faire d'Assemblée pour demander

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan